

Responsable de l'entité RH**Mission**

Diriger l'entité RH, notamment en définissant les politiques RH et pratiques de l'établissement en les appliquant et en veillant à ce qu'elles soient appliquées. Concevoir et mettre en œuvre un plan d'action pertinent pour l'ensemble du personnel afin de positionner l'entité comme un partenaire stratégique et privilégié du développement de l'institution et de son attractivité.

Activités essentielles**Pilotage de l'activité RH**

- Définir ou formaliser les politiques RH et leurs orientations stratégiques, avec le-la Directeur-trice général-e de l'établissement et le-la Directeur-trice adjoint-e – Entités
- Décliner et piloter les pratiques ainsi que les processus découlant de la politique RH
- Garantir la mise en œuvre et l'évolution de la politique dans le respect du cadre normatif et de la législation en matière de droit du travail
- Organiser, diriger l'entité et valider les engagements pour l'ensemble de l'institution
- Établir, proposer et gérer le budget de l'entité
- Accompagner l'e développement des projets SIRH et choisir les outils les plus efficaces et les mieux adaptés aux besoins
- Déterminer et tenir à jour les indicateurs RH nécessaires au pilotage de l'activité puis, avec la collaboration de l'entité Finances, les analyser et mettre en place les mesures adaptées en résultant
- Mener ou participer à divers projets institutionnels d'envergure

Prestations de l'entité

- Assurer la réalisation, le suivi et contrôle qualité des prestations délivrées, en déléguant l'opérationnel aux responsables de pôle
- Garantir l'évolution et l'amélioration continue des prestations ainsi que le développement du service aux domaines, entités et collaborateur-trice-s
- Traiter directement certains dossiers particuliers ou mandater des intervenant-e-s externes pour ce faire

Conseil et stratégie

- Éclairer et conseiller les membres de la direction sur leur-s problématique-s RH ainsi que les soutenir dans leurs prises de décisions et d'orientations
- Contribuer aux décisions stratégiques de l'établissement en qualité de membre du conseil de direction
- Garantir la coordination des dossiers stratégiques avec les autres domaines et entités

Relations internes et externes

- Entretenir et développer de bons rapports avec l'ensemble des partenaires
- Participer aux échanges et maintenir le contact avec la délégation syndicale et le Syndicat des services publics (SSP)
- Représenter l'entité RH auprès des partenaires externes et autorités de contrôle
- Promouvoir les activités RH en interne et à l'externe, avec la collaboration de l'entité Communication
- Assister à des conférences et forums en lien avec l'actualité RH

Compétences-clés

- Leadership et proactivité
- Sens organisationnel et de la planification
- Esprit décisionnel, sens des responsabilités, prise d'initiative et délégation
- Vision globale et perspective
- Dynamisme et ténacité
- Ouverture d'esprit et flexibilité
- Excellentes capacités d'écoute et de communication
- Respect des normes légales, des procédures internes et de la confidentialité
- Sens éthique du service public
- Aisance relationnelle et diplomatie
- Bonne résistance au stress et tensions

Profil

- Master universitaire en sciences humaines
- Formation en management
- Expérience de 10 ans minimum dans une fonction similaire ou jugée utile au poste dont une partie dans la conduite d'équipe et la gestion de projets
- Parcours professionnel se démarquant par la variété des fonctions RH exercées
- Excellentes connaissances en droit du travail
- Excellentes Maîtrise des outils bureautiques usuels
- Intérêt pour le domaine de la migration

Contexte

Cet emploi-type s'exerce dans le domaine de la migration dont les évolutions légales, politiques et organisationnelles exigent une importante capacité d'adaptation.

Lieu de travail : siège administratif de l'établissement – Entité RH
Route de Chavannes 31, 1007 Lausanne

Horaires : annualisés, dispense de timbrages

Cadre normatif : Convention collective de travail (CCT), Convention de mise en œuvre du télétravail, Code des obligations (CO), Guide d'application des sanctions suite à une incivilité (GASSI), Guide d'assistance et ses annexes, Loi sur l'aide aux requérants d'asile (LARA) et son règlement (RLARA), Loi sur l'asile (LASi), Loi sur l'action sociale vaudoise (LASV), Loi sur les étrangers (LEtr), Loi sur le travail (LTr), processus de transition de la prise en charge des jeunes de la minorité vers la majorité, Règlement du personnel et Règlement de la Caisse de pensions.